

| | | | | |
|-------------|--------------|----------|------------------|----------|
| Référence : | Durée : | Niveau : | Modalités : | Tarifs : |
| CV041 | 1 jour - 2 h | Bases | Classe virtuelle | 183,00 € |

LIEUX ET DATES :**A distance**

- Du 19/03/2026 au 19/03/2026

OBJECTIFS

- Appréhender les dernières évolutions jurisprudentielles et réglementaires en assurance vie
- Intégrer ces évolutions dans le conseil aux clients
- Intégrer ces évolutions dans ses pratiques professionnelles

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Un panorama complet et synthétique permettant d'appréhender rapidement les enjeux actuels de l'assurance vie. Une analyse de notre expert en assurance vie sur les grandes évolutions de ce secteur de l'assurance. Une approche systématiquement opérationnelle afin de favoriser une intégration rapide du contenu de la formation dans l'activité professionnelle. De nombreux temps d'échanges entre professionnels de l'assurance vie. Une formation d'actualité 100% en ligne. Un groupe de participants réduit pour favoriser les échanges et les interactions entre pairs et avec l'expert.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance de personnes, formateur expert de l'Ifpass, formé à l'animation de groupes à distance.

PROGRAMME

REMARQUE : Le contenu de cette classe virtuelle est déterminé en fonction de l'actualité en assurance vie.

A. La classe virtuelle s'articule en trois temps :

1. Tour de table des attentes des participants
2. Panorama de l'actualité en assurance vie
3. Temps d'échanges avec les participants et synthèse du formateur sur l'impact des évolutions jurisprudentielles et réglementaires

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Conseillers en assurances de personnes
Chargés de clientèle assurances de personnes
Intermédiaires d'assurance
Gestionnaires d'assurances de personnes
Gestionnaires de patrimoine

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

183,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 11/02/2026 à 14:54